

Elections Législatives de Novembre 1958

CANDIDATURE d'UNION NATIONALE et RÉPUBLICAINE

Electrices, Electeurs,

Ne gaspillez pas votre "OUI" !

Le Mouvement Républicain Populaire,
Le Comité d'entente pour la Démocratie Chrétienne,
et le Centre National des Républicains-Démocrates

se sont UNIS pour présenter à vos suffrages la candidature d'un **" HOMME NOUVEAU "** dans la politique nationale, la candidature d'

Emile CAZZANI

Adjoint au Maire de SÈTE
Docteur en Pharmacie
exerçant depuis 20 ans sa profession à SÈTE.

Nous souhaitions, nous avons demandé publiquement avec insistance (*Midi Libre* du 19 Octobre), une UNION PLUS LARGE ENCORE :

Nous remercions le Centre National des INDÉPENDANTS ET PAYSANS d'avoir dans un même désir d'union retiré son candidat.

Nous remercions le parti Radical qui s'est abstenu de présenter un candidat.

Par contre les autres groupements politiques ont refusé :

Vous jugerez ceux qui "PARLENT" sans cesse d'UNIR et qui ensuite refusent de le faire lorsqu'on le leur propose,

Ce sont d'ailleurs ces mêmes hommes qui PARLAIENT, hier, de " STABILITÉ MINISTÉRIELLE " et qui se coalisaient avec les Communistes pour renverser TOUS les Gouvernements.

L'Histoire retiendra que la IVe République a été minée puis tuée par un certain nombre de députés qui après avoir voté l'investiture du Président du Conseil lui retiraient quelques jours après leurs suffrages :

C'est ce qu'ont fait notamment pour 6 Gouvernements, les députés ex R. P. F. aujourd'hui Républicains-Sociaux ou U. N. R. qui, anciens Ministres et soutiens de M. Mendès-France, cherchent sous une 3e étiquette à se refaire une virginité et se présentent comme les Hommes-neufs de la Ve République !

C'est ce qu'ont fait aussi, pour 4 Gouvernements, les Socialistes.

Seuls, les Hommes de notre esprit, n'ont jamais renversé un Gouvernement auquel ils avaient donné l'investiture.

A l'heure du VOTE vous vous en souviendrez !

Electrices, Electeurs,

NE GASPILLEZ PAS VOTRE " OUI " !

Au mois de Mai, le patriotisme et le courage de Pierre PFLIMLIN faisant appel, au dessus des partis, au Général De Gaulle, dans la légalité Républicaine et NON, comme certains ULTRAS le désiraient, dans la Révolution et dans le sang, ont évité à la FRANCE le drame d'une guerre civile :

CAZZANI approuve cette action,
CAZZANI approuve la politique actuelle, faite de sagesse, du Général De Gaulle,
CAZZANI condamne à la fois la politique des ULTRAS et celle des COMMUNISTES.

En faisant ouvertement, au grand jour, campagne pour le " OUI "

En participant à des Réunions PUBLIQUES en faveur du "OUI" (ce qu'aucun autre candidat de cette circonscription n'a eu le courage ou le désir de faire)

CAZZANI a combattu pour le BON COMBAT !

A l'heure du VOTE vous vous en souviendrez !

Pour DEMAIN, CAZZANI vous propose de réaliser dans l'UNION NATIONALE ET RÉPUBLICAINE, 4 Objectifs fondamentaux :

1. - Aboutir à la PAIX en ALGÉRIE : Par le développement de la politique fraternelle et efficace définie par le Général De Gaulle dans son discours de CONSTANTINE et suivant le processus indiqué par lui lors de sa conférence de presse à Paris.

2. - Créer la COMMUNAUTÉ des PEUPLES LIBRES et édifier une construction Franco-Africaine prospère et fraternelle.

3. - Poursuivre la CONSTRUCTION de l'EUROPE suivant les principes définis par Robert SCHUMANN (ami de CAZZANI).

4. - DEVELOPPER LE PROGRÈS SOCIAL par l'expansion économique et l'essor des Economies régionales :

a) **Sur le Plan Viticole** : CAZZANI élu, ce sera un 2me COSTE-FLORET que la Viticulture Méridionale aura envoyé au Parlement.

Viticulteurs Héraultais ! Vous savez que P. COSTE-FLORET est l'auteur de 20 Propositions de LOI en Matière viticole dont la MOITIÉ ont effectivement abouti. En lui associant son ami CAZZANI, vous DOUBLEREZ son efficacité :

Loi du 24 Août 51 pour favoriser l'exportation des vins
Loi du 18 Sept. 51 pour l'Aide aux viticulteurs sinistrés de l'Hérault
Loi du 22 Déc. 52 pour encourager la fabrication du JUS de raisin
Loi Coste-Floret de Déc. 56 et amendement portant de 5 Frs à 25 Frs le prélèvement sur la taxe unique sur les vins en faveur des sinistrés c'est la Loi dite du " milliard " des sinistrés
Interpellation sur la politique viticole de Sept. 57 relativement à la taxation du vin.
Le 19 Déc 56 P. Coste-Floret fait passer de 25 Frs à 50 Frs le prélèvement en faveur des sinistrés (résultat : crédit initial DOUBLE) etc.. etc...

Une politique de crédit de l'Etat aux investissements et de découverte de nouveaux débouchés à l'exportation devrait permettre le retour à la prospérité de cette région trop défavorisée sur le plan industriel.

Il est par exemple indispensable d'intensifier (en trouvant de nouveaux débouchés) la vente des RAISINS DE TABLE de Villeneuve-les-Maguelonne. Vic-la-Gardiole, Villeveyrac, etc...

b) **Sur le plan industriel** : CAZZANI s'efforcera de rechercher l'implantation de nouvelles usines, notamment dans la zone industrielle de SETE et du Bassin de THAU. Il est tout qualifié pour reprendre le plan de DECENTRALISATION des industries pharmaceutiques vers notre région.

c) **La Zone OSTREICOLE du Bassin de THAU** devra parallèlement être soutenue, améliorée, assainie, les débouchés développés. Les huîtres de BOUZIGUES et de MÈZE méritent d'être mieux connues en France même et a l'Etranger.

d) **Le PORT de SETE** : 2me Port marchand et 1er Port de pêche de la Méditerranée Française, SÈTE doit devenir le poumon du Languedoc :

1. Intensification du trafic marchandises par une lutte incessante contre les PRIVILÈGES MARSEILLAIS et application à SETE des mêmes tarifs préférentiels S.N.C.F. dont bénéficie le port voisin.
2. Efforts en vue d'attirer et retenir à SÈTE un trafic " voyageurs" bénéfique pour le commerce et le tourisme régional.
3. Aménagement d'une GARE Maritime (avec frigorifiques modernes) qui amènera le port de SETE à avoir " UNE TÊTE DE LIGNE" pour longs courriers et assurera le PLEIN EMPLOI des ouvriers du Port
4. Aménagement d'un plus grand port pétrolier pour mieux adapter SÈTE à l'industrie grandissante du Pétrole (Frontignan).
5. Obtention des Autorités Nationales des moyens de construction d'une CALE de radoub pour les navires de commerce et d'une cale de carénage accessible à tous les pêcheurs et à toutes les entreprises.
6. Encouragement aux sociétés sportives et nautiques. Aménagement des plages et de leurs accès, facteurs de tourisme et de thermalisme régional (Pézenas, Balaruc-les-Bains, Valmagne, etc.), route littorale Palavas-Sète.

e) **Sur le plan National** : Maintien de toutes les libertés (liberté de l'enseignement incluse). Refonte des finances locales, révision générale et aménagement dans un esprit de justice sociale et d'égalité de la Fiscalité. etc... etc...

Electrices, Electeurs,

CAZZANI désire ne faire AUCUNE VAINE PROMESSE

Désormais il ne s'agit plus de parler mais d'AGIR
Notre candidat veut agir, il a prouvé qu'il en est capable :
A Temps nouveaux, Méthodes Nouvelles !
A Temps nouveaux, HOMMES NOUVEAUX !
Notre candidat est un homme nouveau, loyal, sincère, compétent,
Le 23 Novembre vous VOTEREZ pour :

Emile CAZZANI

Adjoint au Maire de SÈTE
Docteur en pharmacie, licencié ès-sciences, Ingénieur-Chimiste
Membre du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens de l'Hérault
Ancien membre de la France Combattante
ŒNOLOGUE Agréé par le Ministère de l'Agriculture

Remplaçant éventuel : **Marcel PEYSSON**
Propriétaire-Viticulteur
Maire de Villeveyrac

Le Comité
Vu le Candidat : CAZZANI

Imp. BASSAS. Sète - 13-11-58